

**CHAMPIONNATS SUISSES CADETS 2004  
DE PATINAGE ARTISTIQUE  
pour jeunes filles, garçons, couples et danse  
samedi, 17, et dimanche, 18 janvier 2004, Biasca**

**PUBLICATION**

<b>RESPONSABLE</b>	Union Suisse de Patinage Commissions techniques artistique et danse
<b>ORGANISATEUR</b>	CP Biasca
<b>LIEU</b>	Patinoire de Biasca
<b>MUSIQUE</b>	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2002 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2003.

Les champions Cadets 2003 peuvent défendre leur titre.

**CONCOURS**

<b>JEUNES FILLES</b>	Programme court: Libre:	Voir règlements USP 2002 et circulaire USP no 1 du 24.5.2003 3 minutes
<b>GARCONS</b>	Programme court: Libre:	Voir règlements USP 2002 et circulaire USP no 1 du 24.5.2003 3 minutes
<b>COUPLES</b>	Programme court: Libre:	Voir règlement USP 2.1.4.3 3 minutes
Facteur de multiplication:	Programme court: Libre:	0.5 1.0
<b>DANSE</b>	Danses imp.:	Fourteen Step, Rocker Foxtrot, European Waltz
		Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel. Musique: Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
	Danse libre:	2 minutes 30 secondes

Facteur de multiplication:	Danses imposées 0.5 - 0.5 / danse libre 1.0
<b>DOPING</b>	Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.
<b>CARTES DE LICENCE</b>	Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter avec sa carte de licence renouvelée.  Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.
<b>INSCRIPTIONS</b>	Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. <b>Joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour)</b> et envoyer à:  Union Suisse de Patinage, Secrétariat central Maulbeerstrasse 14, 3011 <b>Berne</b>
<b>DÉLAI D'INSCRIPTION</b>	<b>15 septembre 2003</b>  <b>PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.</b>
<b>FINANCE D'INSCRIPTION</b>	CHF 200.-- / participant CHF 200.-- / couples  <b><u>à payer jusqu'au 8 décembre 2003</u></b> au compte de l'USP.  <b>AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.</b>
<b>RESPONSABILITÉ</b>	L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.
<b>LOGEMENT ET ENTRETIEN</b>	Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	CP Biasca Monsieur Diego Santini, 6802 Rivera Tel. 091 / 946 29 31 E-mail: diego.santini@santini.ch  Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.  UNION SUISSE DE PATINAGE Responsable des championnats Denise Gallandat